OZA :Je vais laisser la parole à Monsieur Oumar Wagué, délégué du Foyer Paris Senghor, dans le 13ème arrondissement qui, lui aussi, a fait face à beaucoup d'expulsions de ce genre. Comment ça se passe ?

## Oumar Wagué :

Bonjour, je m'appelle Oumar Wagué. Je suis résidant du 63 rue du Chevaleret, Paris 13ème. Comme il vient de vous dire, nous sommes confrontés à ce sujet depuis cinq ans. Ça a débuté en 2020. Le Covid a ralenti un peu les assignations, mais depuis 2021, c'est pratiquement tous les mois. Notre avocate est là. L'une de nos avocates est Maître Madjemba Djassah, qui peut l'attester et puis il y a aussi le Copaf qui sont bien au courant de tout ce qu'on fait. On est pratiquement tous les mois au tribunal. On était là le premier octobre, au tribunal pour défendre deux personnes.

Et il y a une chose chez nous, personne n'a jamais été expulsé pour impayés. Ceux qui ont des impayés, ils sont tranquilles. Ce sont les surnuméraires qui sont expulsés, et surtout les retraités. On ne sait pas pourquoi ils ne veulent plus voir la tête des nos vieux qui sont à la retraite. Pourquoi ne veulent-ils plus les voir dans le foyer? On ne sait pas. C'est ce sujet qui nous pose vraiment un problème.

Je peux dire que ces cinq dernières années, je me suis présenté plus d'une centaine de fois au Tribunal de Paris pour accompagner des résidents avec plusieurs avocats. Et on a réussi à gagner quelques-unes des batailles, mais la plupart des gens ont été expulsés. La plupart ont été expulsés.

Je vais vous dire une autre chose. Moi je viens du Mali. En partant du Mali, je ne m'attendais pas à voir des choses comme ça? Jamais. J'ai pensé que la France recevait tout le monde. Et tout le monde avait un toit sur sa tête. Quand je suis arrivé en France, j'ai trouvé qu'il y avait des personnes qui n'avaient même pas où dormir. Et quand tu trouves quelqu'un pour t'aider on expulse cette personne parce qu'il essaient de t'héberger pour t'empêcher de dormir dehors. Dans un pays où on dit pays des droits de l'homme, les gens doivent dormir dehors. Parce que ceux qui veulent les aider sont empêchés de le faire

Je n'ai jamais pensé que quelqu'un peut payer de l'argent pour une chambre et ne pas

être considéré comme locataire dans un pays de droit. Mais j'ai trouvé ces pays qui se dfit pays de droits. Que tu payes, mais que tu ne sois pas considéré comme locataire, c'est une chose que j'ai seulement trouvé en France. Et de plus, ça fait trois ans que je suis au courant, depuis 2022 que le Copaf se bat pour qu'il y ait une loi qui passe par l'Assemblée pour que les résidents dans les foyers, soient considérés comme des locataires.

Et puis il y a quand même une opposition. Des défenseurs des droits, qui sont les députés élus de la nation, qui ne veulent pas que cette loi passe. Ça m'a vraiment étonné. Ça m'a vraiment étonné. Je ne pensais pas être dans un pays démocratique et qu'il y aurait encore des personnes qui défendent ces genre de cause, qui défende une telle argumentation.

Voilà quelques mots que j'ai pu dire. Je laisse la parole à d'autres personnes.